

PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Fiche action n°1 SCIENCES PARTICIPATIVES

Intitulé de l'action : Développement de la connaissance participative de la biodiversité subaquatique (espèces marines et dulcicoles)

(doit être explicite et mentionner un objectif daté et chiffré)

La FFESSM participe depuis de nombreuses années à la connaissance de la faune et de la flore subaquatiques via ses outils de sciences participatives, accessibles à toutes les plongeuses et tous les plongeurs ou pratiquants d'activités subaquatiques. Elle s'est dotée et anime pour cela deux dispositifs :

- **DORIS** (Données d'Observations pour la Reconnaissance et l'Identification de la faune et flore Subaquatiques) : <https://doris.ffessm.fr/>. Le site participatif DORIS met en ligne des fiches d'espèces subaquatiques animales ou végétales, dulcicoles ou marines, des eaux françaises métropolitaines et d'outre-mer ainsi que des fiches d'habitats. Ces fiches très complètes (textes et illustrations), vérifiées avec rigueur, tenues régulièrement à jour, sont intégralement réalisées par des participants bénévoles, amateurs et scientifiques. Son forum très dynamique est ouvert à tous.
- **CROMIS** (Carnet de Relevés des Observations en Milieux Subaquatiques) : <https://carnet.ffessm.fr/sso-login>. Le site CROMIS est un carnet de plongée naturaliste qui permet de :
 - entrer des observations géo-référencées sur les espèces marines ou dulcicoles rencontrées par des plongeurs et permettre l'identification en liaison étroite avec DORIS ;
 - connaître la répartition des observations d'une espèce par bassin ;
 - connaître tous les aspects remarquables des espèces (invasives (EEE), protégées, menacées, réglementées, à confusion aisée avec une autre espèce, suivies par le Réseau Alien-Corse, bio-indicatrices) ;
 - exporter son carnet de plongée naturaliste en format pdf ;
 - préparer une sortie en choisissant les sites d'une zone et connaître les observations possibles ;
 - connaître les sites d'observation des espèces dans leurs bassins de présence ;
 - utiliser un jeu simple (quizz) pour mieux reconnaître les espèces et en savoir plus à leur sujet ;
 - valider des images par des plongeurs naturalistes expert de leurs zones de plongée et de leur biocénose ;
 - rechercher et télécharger des images validées et mises à disposition par les plongeurs dans leurs relevés expert ;
 - préparer des transferts de données d'observation vers des tiers scientifiques sous convention avec la FFESSM, dans le cadre habituel des sciences participatives auxquelles la FFESSM accorde intérêt et encouragement ;

- choisir le niveau d'expertise (il en existe un pour les enfants).

Description de l'action

Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action. Précisez aussi les parties prenantes associées (dont les éventuels partenaires). Enfin, indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps.

Ces outils sont gérés par les bénévoles de la Commission nationale environnement et biologie subaquatiques (CNEBS) de la FFESSM, que ce soit pour la gestion des plateformes web dédiées, la vérification, et la validation des contenus (élaboration de fiches espèces, élaboration de fiches habitat, observatoire participatif sur la répartition géographique des espèces).

Les observations d'espèces sont validées par des experts de la CNEBS, puis par des experts du MNHN/CNRS (convention de partenariat avec PatriNat pour l'amélioration des connaissances sur la faune et la flore marine et d'eau douce dont le renouvellement est prévu pour janvier 2021).

1/ Pilotage et animation nationale

Référent national DORIS + Référent national CROMIS (chargés de mission bénévole)

Animation de deux groupes de travail

Mobilisation de relais régionaux : formations d'administrateurs et de correspondants régionaux

2/ Développement, maintenance, hébergement de deux plateformes web

<https://doris.ffessm.fr/>

<https://carnet.ffessm.fr/sso-login>

Moyens humains : Responsable de la communication digital

Moyens financiers : FFESSM

3/ Communication, mobilisation des plongeurs autour des sciences participatives

Moyens humains : bénévoles

- 1) Mise à disposition d'information sur les sciences participatives <https://ffessm.fr/les-10-engagements/8-les-sciences-participatives>
- 2) Diffusion d'informations sur les espèces sensibles, en danger, protégées, exotiques envahissantes), sur les différents habitats et leur protection
- 3) Rédaction d'articles sur les espèces, articles de vulgarisation issues des plates formes participatives CROMIS ou DORIS dans Subaqua (magazine généraliste sur la plongée) - 3 fois par an

4/ Contribution à la recherche

- Développement de partenariats scientifiques national et/ou régionaux : MNHM, CNRS (PatriNat), communauté scientifique (échanges de données, interventions, publications...)
- Contribution à des programmes régionaux (Alien par exemple)
- Diffusion de synthèses de l'INPN (convention PatriNat)
- Publications scientifiques à partir des données CROMIS et DORIS. Exploitation de données avec collaboration Université de Corte réseau Alien...

Finalités de l'action

Décrivez ici la finalité de votre action, c'est-à-dire comment elle va permettre de répondre aux enjeux identifiés lors de l'état des lieux.

- Contribution à la connaissance des espèces marines et d'eau
- Développement de la connaissance participative

Comment ? Collecte de données environnementales, mise à disposition de ces données auprès de la communauté scientifique, mobilisation des plongeurs.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés

Précisez ici les indicateurs que vous allez utiliser pour réaliser le suivi de l'action et précisez les cibles SMART associées.

L'action doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporellement encadrée. Veuillez préciser en quoi votre action rejoint s'inscrit effectivement dans ces critères.

- Suivi géographique et statistique annuel des observations d'espèces :
 - o Nombre espèces observées/an par rapport à la base DORIS (plus de 4600 espèces répertoriées).
- Suivi annuel DORIS et CROMIS
 - o Nombre annuel de fiches espèces mises en ligne sur la base DORIS (nombre estimé annuel : plus de 100 fiches espèces)
 - o Nombre annuel de fiches habitats publiées
 - o Nombre annuel de photographies d'espèces (plus de 3 000 photographies validées actuellement)
 - o Nombre annuel de personnes ayant produit des observations sur CROMIS
 - o Nombre annuel d'observations enregistrées sur CROMIS (11300 observations en 6 mois)

Référence à un ou plusieurs indicateurs proposés par l'Observatoire Nationale de la Biodiversité

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB:

http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field_jeux_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field_jeux_indicateur%3A123

Veuillez en considérer un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

Objectif 5.1 : Développer la recherche et la connaissance sur la biodiversité :

- Développement et animation de deux plateformes de sciences participatives : DORIS (fiches espèces) et CROMIS (observatoires géographique et photographique des espèces) et mobilisation des plongeurs.
- Développement des partenariats avec des structures scientifiques (PatriNat, MNHN, CPIE, Universités par exemple)

PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Fiche action n°2 FORMATION DES PLONGEURS À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Intitulé de l'action : FORMATION DES PLONGEURS À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT SUBAQUATIQUE

(doit être explicite et mentionner un objectif daté et chiffré)

Description de l'action

Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action. Précisez aussi les parties prenantes associées (dont les éventuels partenaires). Enfin, indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps.

1/ Organisation de formations à la connaissance du milieu naturel subaquatique et aux pratiques écoresponsables

La FFESSM a introduit l'acquisition de compétences environnementales dans les formations aux aptitudes indispensables à la pratique de la plongée scaphandre. Elles sont constitutives à part entière des brevets de plongeurs (niveau 1 à 3) et de guide de palanquée (niveau 4) délivrés par la FFESSM et reconnus par le Code du sport. Les objectifs de formation sont référencés dans le Manuel de Formation Technique national de la FFESSM dans le cadre d'un module « RESPECTER LE MILIEU ET L'ENVIRONNEMENT ».

Au-delà des formations à la plongée scaphandre, ce sont aussi toutes les formations aux activités (plongée souterraine, apnée, photo et vidéo sous-marine, pêche sous-marine) de la FFESSM qui intègrent des modules de sensibilisation à la protection du milieu naturel.

Objectifs :

- Permettre au plongeur d'acquérir les comportements limitant son impact sur le milieu naturel
- Développer sa capacité d'observation de la faune et de la flore
- Connaître la réglementation environnementale (sites et espèces protégées)

Moyens humains : Les formations sont mises en œuvre sur le terrain, par des encadrants bénévoles au sein des structures associatives (clubs), ou par des encadrants professionnels au sein des structures commerciales, sous le contrôle de la FFESSM.

Les frais pédagogiques et logistiques sont pris en charge par les structures fédérales et par les participants.

Calendrier de formation mis en place dans chaque structure fédérale.

2/ Organisation de formations et de sessions de perfectionnement à la biologie subaquatique

Objectifs :

- Développer une meilleure connaissance des espèces et habitats subaquatiques par les plongeurs
- Former des plongeurs naturalistes.

- Former des cadres-enseignants dans cette discipline.

Moyens humains : Les formations sont mises en œuvre, sur le terrain, par les structures associatives (clubs) ou commerciales, sous le contrôle de la FFESSM, ou par les commissions régionales et nationales « Environnement et biologie subaquatique » de la FFESSM.

Les frais pédagogiques et logistiques sont pris en charge par les structures fédérales et par les participants.

Calendrier de formation mis en place dans chaque structure fédérale

Finalités de l'action

Décrivez ici la finalité de votre action, c'est-à-dire comment elle va permettre de répondre aux enjeux identifiés lors de l'état des lieux.

- **Éviter que les plongeurs perturbent le milieu naturel**
- **Développement de l'intérêt des plongeurs pour l'observation du milieu naturel**

Comment ? Apprentissage et maîtrise des gestes techniques et diffusion des connaissances élémentaires qui permettent au plongeur de découvrir dans les meilleures conditions le milieu et en évitant de le perturber.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés

Précisez ici les indicateurs que vous allez utiliser pour réaliser le suivi de l'action et précisez les cibles SMART associées.

L'action doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporellement encadrée. Veuillez préciser en quoi votre action rejoint s'inscrit effectivement dans ces critères.

- o Nombre de plongeurs formés par an et par niveau (environ 60 000 personnes formées par an) ;
- o Programmation annuelle des formations nationales organisées par la CNEBS, suivi annuel des effectifs en stage :
 - 1300 à 1500 brevets (certifications) par an,
 - 150 à 200 stages de formation et découverte par an, soit environ 15 000 journées stagiaires.

Référence à un ou plusieurs indicateurs proposés par l'Observatoire Nationale de la Biodiversité

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB:

http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field_jeux_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field_jeux_indicateur%3A123

Veuillez en considérer un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

Objectif 4.4 : Agir pour la préservation des océans :

- o Promotion des gestes du plongeur participants à la protection du milieu marin

PARTENAIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Fiche action n°3 SENSIBILISATION ET EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Intitulé de l'action : SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

(doit être explicite et mentionner un objectif daté et chiffré)

La FFESSM développe auprès 140 000 licenciés différents dispositifs permettant de réduire « l'empreinte environnementale » du plongeur sur le milieu naturel, à terre et sous l'eau.

Description de l'action

Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action. Précisez aussi les parties prenantes associées (dont les éventuels partenaires). Enfin, indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps.

1/ Animation de stands et ateliers

- Stands d'information lors de grandes manifestations nationales : assemblée générale nationale, championnat de France des activités subaquatiques, salon international de la plongée, festivals de l'image sous-marine...
- Animation annuelle des « ateliers Bio » des Rencontres Internationales de la Plongée Enfant (RIPE).

Moyens humains :

- Appui d'un chargé de mission du siège : stands
- Animations : bénévoles

Calendrier : opérations annuelles

- Salon (janvier)
- AG (mars)
- Championnats de France (mai)
- RIPE (octobre)

2/ Conception et diffusion de supports pédagogiques, de guides pratiques, de ressources documentaires ciblés

- Guides sur le mouillage écologique, les éco-gestes en plongée, les pollutions marines...
- Articles sur les politiques publiques de protection du milieu naturel (en particulier le milieu marin)
- Rédaction et diffusion d'article de vulgarisation scientifique

Moyens humains :

- Contribution rédactionnelles bénévoles

- Appui de chargés de mission du siège (graphisme, mise en page, éditions, diffusion...)

Calendrier : opérations en continu

Finalités de l'action

Décrivez ici la finalité de votre action, c'est-à-dire comment elle va permettre de répondre aux enjeux identifiés lors de l'état des lieux.

Sensibiliser l'ensemble de nos structures de plongée et nos licenciés à la préservation de l'environnement subaquatique.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés

Précisez ici les indicateurs que vous allez utiliser pour réaliser le suivi de l'action et précisez les cibles SMART associées.

L'action doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporellement encadrée. Veuillez préciser en quoi votre action rejoint s'inscrire effectivement dans ces critères.

- o Programmation annuelle et suivi des campagnes d'information du public sur les biodiversités marine et dulcicole (plusieurs posts/semaine)
- o Mobilisation des outils de communication nationaux : Information régulière sur des actions de protection de la biodiversité :
 - Le site web national : mise à jour 1 fois par an minimum des pages développement durable (rubriques écogestes, sciences participatives, sensibilisation, protection) et des pages de la Commission nationale environnement et biologie subaquatiques (CNEBS)
 - Les réseaux sociaux (plusieurs posts/semaine sur la biodiversité)
 - Newsletter de la CNEBS
 - Magazine Subaqua : 1 à 3 articles par numéro (soit 3 à 5 pages par numéro) sur la biodiversité.

Référence à un ou plusieurs indicateurs proposés par l'Observatoire Nationale de la Biodiversité

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB:

http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field_jeux_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field_jeux_indicateur%3A123

Veuillez en considérer un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

- **Objectif 2.1 : Mettre fin aux pollutions plastiques :**
 - o organisation d'une campagne nationale annuelle de collecte des déchets immergés,
 - o informations contre les pollutions marines ;
 - o réduction de l'utilisation de plastiques à usage unique (gobelets, bouteilles...) lors des formations, stages, salons, assemblées générales...

- **Objectif 2.5 : Mobiliser les entreprises :**
 - mobilisation des 2500 structures françaises organisant la plongée loisir pour développer une sensibilisation à la biodiversité et des pratiques respectueuses de la biodiversité et mettre en œuvre des formations des plongeurs à la biodiversité,
 - sensibilisation aux impacts des activités subaquatiques sur le milieu,

- **Objectif 4.4 : Agir pour la préservation des océans :**
 - Promotion des gestes participants à la protection du milieu marin : lutte contre les pollutions, pratiques vertueuses (ancrages...), écogestes

PARTENAIRE ENGAGE POUR LA NATURE

Fiche action n°4

MOBILISATION DES ENTREPRISES ET DES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES D'ACTIVITES SUBAQUATIQUES

Intitulé de l'action : MOBILISATION DES ENTREPRISES ET DES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES D'ACTIVITES SUBAQUATIQUES

(doit être explicite et mentionner un objectif daté et chiffré)

Mobilisation des 2500 structures françaises organisant la plongée loisir (associations affiliées à la FFESSM et structures commerciales agréées) pour les sensibiliser à la biodiversité, et les aider à développer des pratiques respectueuses de la biodiversité.

Description de l'action

Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action. Précisez aussi les parties prenantes associées (dont les éventuels partenaires). Enfin, indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps.

1/ Attribution du Label Ecosub®

<https://ffessm.fr/s-impliquer/ecosub>

Cible : les structures de plongée (entreprises et associations)

Objectif : Encourager ces structures à s'engager dans le développement durable sur la base des « 10 engagements de la FFESSM pour le Développement durable » lancés en 2014. Renforcer la place de la biodiversité (engagements 2,6,8 et 10) dans leurs engagements pour l'olympiade 2021-2024.

<https://ffessm.fr/le-developpement-durable/les-10-engagements-pour-le-developpement-durable>

Moyens mis en oeuvre

- Mobilisation des structures : articles, réseaux sociaux, flyer...
- Appui aux candidats – en continu
- Gestion et instruction des dossiers de candidature – en continu
- Labellisation : examen en comité de suivi et en Comité directeur national 3 fois par an.
- Remise d'un diplôme
- Valorisation : article

Moyens humains :

- Appui d'un chargé de mission du siège
- Comité de suivi bénévole
- Partenariat privé : Cabinet Lafont assurances

Calendrier :

- Dispositif de labellisation inscrit sur 4 ans (olympiade 2021-2024)
- Dépôt et instruction des dossiers en continu
- Labellisation 3 fois par an (février, juin, octobre)

2/ Attribution du Trophée des activités subaquatiques

Cible : les structures de plongée (entreprises et associations)

Objectif : Récompenser les structures qui portent des projets exemplaires.

En 2023-24 : édition sur le thème de la préservation de la biodiversité (sous réserve)

Moyens mis en œuvre :

- Définition et validation du thème 2023-2024 par le Comité directeur national (fin 2021)
- Mobilisation des structures : articles, réseaux sociaux, flyer...
- Gestion et instruction des dossiers de candidature
- Sélection des lauréats
- Remise des récompenses (Trophée, diplômes et chèques- dotation indicative de 7000 €) lors d'une manifestation publique.
- Valorisation des lauréats : article, communiqué web.

Moyens humains :

- Appui d'une chargée de mission du siège
- Comité de suivi bénévole
- Partenariat privé : Cabinet Lafont assurances

Calendrier : Dispositif inscrit sur 2 ans : 2023-2024

- Lancement du Trophée : janvier 2023
- Dépôt des dossiers avant le 31 août 2024
- Remise des prix : janvier 2025

3/ Organisation de manifestations éco-responsables

Cible : les organisateurs d'événements et manifestations de la FFESSM (locaux, nationaux et internationaux)

Objectifs : Guider les organisateurs dans la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux lors d'une manifestation, diffuser auprès des participants les valeurs de préservation de la nature véhiculée par les activités subaquatiques.

Moyens mis en œuvre :

- Adhésion de la FFESSM à la Charte des 15 engagements écoresponsables conçue par le ministère chargé des Sports en partenariat avec le WWF (2019)
- Mise à jour et diffusion du guide FFESSM pour les organisateurs de manifestation subaquatique écoresponsable (cf. les fiches sur le site naturel, la gestion des déchets).
<https://ffessm.fr/s-impliquer/organiser-un-evenement-ecoresponsable>

- Appui-conseil aux organisateurs de championnats de France et championnats internationaux

Moyens humains :

- Appui d'une chargée de mission du siège
- Comité d'organisation bénévole

Calendrier : Dispositif en continu

4/ Contribution à la lutte contre les pollutions plastiques et déchets immergés

Cible : les pratiquants et les structures de plongée (entreprises et associations)

Objectif : Impliquer les plongeurs dans la lutte contre les pollutions, en particulier dans des opérations participatives de signalement ou de collecte de déchets immergés.

Moyens mis en œuvre :

- Mise à disposition de « sacs-filets » pour la collecte de déchets immergés
- Mise à disposition de ressources pour organiser ou participer à une opération de collecte de déchets immergés : <https://ffessm.fr/s-impliquer/les-operations-de-collecte-de-dechets-immerges>
- Promotion de campagnes de collectes de déchets immergés (les Initiatives Océanes)
- Promotion des outils de signalement de déchets et pollutions : <https://ffessm.fr/s-impliquer/signaler-des-pollutions>
- Informations sur les pollutions marines.
- Promotion de la réduction de l'utilisation de plastiques lors des formations, stages, salons, assemblées générales...
- Valorisation d'initiatives (articles).

Moyens humains :

- Appui d'une chargée de mission du siège : communication et gestion des partenariats
- Campagnes assurées bénévolement par les structures et plongeurs
- Partenariats : Surfrider Foundation

Calendrier : Dispositif en continu

- 1 opération nationale de collecte /an

5/ Promotion du dispositif « Partenaire engagé pour la Nature »

Cible : les structures de plongée (entreprises et associations)

Objectif : Promouvoir le dispositif « Partenaire engagé pour la Nature », et susciter leur engagement.

Moyens mis en œuvre :

- Communication sur le dispositif (article web, réseau sociaux)
- Mise à disposition des ressources pour candidater auprès des structures
- Appui technique auprès des structures de plongées intéressées

- Valorisation des structures engagées (article)

Moyens humains :

- Appui en communication d'une chargée de mission du siège

Calendrier :

- 1ère opération de communication : fin 2020, début 2021
- Autres opérations à programmer (1 fois/an)

Finalités de l'action

Décrivez ici la finalité de votre action, c'est-à-dire comment elle va permettre de répondre aux enjeux identifiés lors de l'état des lieux.

- **Susciter l'engagement des structures de plongée pour la préservation de la biodiversité**

Comment ? Promotion des dispositifs d'engagement, valorisation des bonnes pratiques, aide et conseils méthodologiques (mise à disposition de ressources)

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés

Précisez ici les indicateurs que vous allez utiliser pour réaliser le suivi de l'action et précisez les cibles SMART associées.

L'action doit être spécifique, mesurable, atteignable, réaliste, temporellement encadrée. Veuillez préciser en quoi votre action rejoint s'inscrit effectivement dans ces critères.

- Label Ecosub : nombre de clubs et SCA labellisé/ an
- Trophée des activités subaquatiques responsables : nombre de participants
- Campagnes déchets et pollutions subaquatiques : nombre de communications par an (nombre d'articles dans Subaqua par an, nombre de posts Facebook par an, nombre de communications sur le site internet fédéral par an)

Référence à un ou plusieurs indicateurs proposés par l'Observatoire Nationale de la Biodiversité

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) est un projet participatif qui a pour but de proposer des indicateurs de suivi de la biodiversité en lien avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Ces indicateurs sont mis à disposition de tous et permettent d'éclairer des grandes questions de société. Vous trouverez ici le jeu des indicateurs proposés par l'ONB:

http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr/indicateurs/tous?f%5B0%5D=field_jeux_indicateur%3A1999&f%5B1%5D=field_jeux_indicateur%3A123

Veuillez en considérer un et nous expliquer en quoi votre action considère le problème posé et s'inscrit dans une démarche visant à le relever.

- **Objectif 2.1 : Mettre fin aux pollutions plastiques :**
 - o organisation d'une campagne nationale annuelle de collecte des déchets immergés,
 - o informations contre les pollutions marines ;
 - o réduction de l'utilisation de plastiques à usage unique (gobelets, bouteilles...) lors des formations, stages, salons, assemblées générales...

- **Objectif 2.5 : Mobiliser les entreprises :**
 - mobilisation des 2500 structures françaises organisant la plongée loisir pour développer une sensibilisation à la biodiversité et des pratiques respectueuses de la biodiversité et mettre en œuvre des formations des plongeurs à la biodiversité,
 - sensibilisation aux impacts des activités subaquatiques sur le milieu,
 - labellisation des structures vertueuses (label Ecosub®)
 - lauréats du Trophée des activités subaquatiques responsables (2023-2024 sous réserve).